



Patrimoine mondial

36 COM

WHC-12/36.COM/19

Original: anglais / français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-sixième session

Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie
24 juin – 6 juillet 2012

DECISIONS ADOPTÉES
PAR LE COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL
A SA 36E SESSION
(SAINT-PETERSBOURG, 2012)

/...

11. Protection du patrimoine culturel et naturel palestinien

Décision : 36 COM 11

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-12/36.COM/11,
2. Rappelant la décision **35 COM 11** adoptée lors de sa 35e session (UNESCO, 2011),
3. Prend note des informations fournies par le Centre du patrimoine mondial et accueille la Palestine en sa qualité d'État partie à la Convention du patrimoine mondial ;
4. Se félicite des efforts de tous les professionnels qui participent à la préservation du patrimoine culturel et naturel palestinien en dépit des conditions actuelles ;
5. Prie instamment toutes les parties concernées par la sauvegarde du patrimoine de prendre les mesures qui s'imposent pour prévenir et éviter tout dommage au patrimoine culturel et naturel palestinien, y compris le Paysage en terrasses du sud de Jérusalem, connu sous le nom de Battir ;
6. Encourage la relance du Comité technique mixte israélo-palestinien pour l'archéologie, en coordination avec les parties concernées, comme il a été recommandé lors des 29e, 30e, 34e et 35e sessions du Comité du patrimoine mondial ;
7. Réitère sa demande que le Centre du patrimoine mondial et l'ICOMOS effectuent une mission pour évaluer l'état de conservation des principaux sites répertoriés dans l'Inventaire et sur la Liste indicative ;
8. Invite le Centre du patrimoine mondial à continuer d'aider les institutions palestiniennes concernées à renforcer leurs capacités en matière de protection, de préservation et de gestion du patrimoine culturel et naturel palestinien.

/...

Extracted from :

UNESCO doc. WHC-12/36.COM/19
<http://whc.unesco.org/fr/sessions/36COM/>